DIRECTION ÉCOCITOYENNETÉ

Compte rendu

Réunion plénière Comité des habitants Cœur de ville

Le 18 juin à 18h30, Maison des projets et de la citoyenneté

Présents :

Élus	S. Colot	Conseillère municipale déléguée à la démocratie participative et à la citoyenneté, conseillère communautaire
Cabinet du Maire	S. Durand C. Guesnier	Directrice de cabinet Chargé de mission participation citoyenne
Habitants	9 membres du comité habitants	Dont 1 animatrice référente

Ordre du jour

A. Points soumis par la Ville

1. Retours sur les résultats de la votation citoyenne du budget participatif 2025.
2. Formation à la conduite de réunion.
3. Retour atelier mobilités.
4. Groupes de travail inter comités autour de six propositions d'actions.

B. Points soumis par le comité

1. Bilan repas de quartier.
2. Dates de Fronti'puces.
3. Amélioration du fonctionnement du Comité.
4. Nouveau projets en cours de réflexion :

- Projet Décorations de rues.
- Projet "Reverse Graffiti".
- Projet Festival de la soupe.
- Projets Atelier cuisine.

Introduction de Sophie Colot

Mme Colot, élue à la démocratie participative et à la citoyenneté, se présente et précise qu'il s'agit de son premier mandat.

Elle rappelle le fonctionnement des comités d'habitants et plus largement du dispositif de démocratie participative locale (démocratie par projet, démocratie par instances : comité habitants, comités des sages ; budget participatif, démocratie de proximité) et des moyens alloués par la Ville.

L'organisation des comités habitants repose sur une gestion et des responsabilités partagées (groupe d'animateurs et gouvernance partagée) et chaque comité est doté d'un budget de 3 000€ pour l'année 2026.

L'élue revient plus précisément sur le rôle du comité habitant : sa vocation d'animation de la vie de quartier, de création de liens sociaux, mais aussi de proposition pour l'amélioration du cadre de vie et de retour d'expérience par les expertises d'usage.
Ces réunions permettent, avec les comités d'habitants, d'élaborer des projets ensemble. L'idée est qu'ensemble, on est plus fort, mais on est aussi plus intelligent.

Chaque participant se présente également.

A. Points soumis par la Ville

1. Retours sur les résultats de la votation citoyenne du budget participatif 2025

Mme Colot revient sur les 4 lauréats du budget participatif 2025 :
Enveloppe à 30 000 € : projet « jouons ensemble » de Mme Hilth ;
Enveloppe à 10 000 € : Projet « Casiers de plage » de Mme Poyeton ;
Enveloppes à 5 000 € :
- Projet « Des gîtes pour les chauves-souris à Frontignan » de Mme Marcinkowski,
- Projet « Les bancs bavards » de M. Laboureau.

2. Formations à la conduite de réunion

Lors de la dernière rencontre intercomités du 27 janvier 2026, plusieurs participants ont exprimé le besoin d'être formés à la conduite de réunion.
La Ville propose donc une session gratuite, ouverte à 12 personnes, destinée aux membres des comités souhaitant améliorer leurs compétences en animation. Elle se tiendra le jeudi 25 juin de 17 h 30 à 20 h 15, à la Maison des projets et de la citoyenneté.
L'intervention sera assurée par l'association IPEICC, en partenariat avec la Ville.

3. Retour ateliers mobilités

Un atelier citoyen sur la thématique des mobilités a eu lieu le mardi 2 juin à la salle Voltaire, associant les membres des comités habitants, l'association « La roue libre de Thau » et certains membres du comité des sages.

L'objectif de cet atelier était d'identifier les problèmes et les besoins et de prioriser les interventions et aménagements, sur le thème des questions de mobilité au quotidien dans la ville (déplacements piéton, vélo, trottinette, partage des voies, mais aussi accessibilité PMR, voitures (stationnement/vitesse), transport en commun…).

Six groupes ont été mis en place, correspondants aux six périmètres des comités habitants.
La synthèse ci-après relate les travaux de cet atelier :

Mobilité douce et sécurité
- Problème de discontinuité des pistes cyclables.
- Priorité à la sécurisation des trajets scolaires (collège des Deux Pins, avenue des Viviers).
- Signalétique et marquage : nécessité d'améliorer la lisibilité du marquage au sol et la visibilité des couleurs pour les pistes.
- Réduction de vitesse : demande de zones 30 élargies et de ralentisseurs sur plusieurs axes (Barnier, Victor Hugo, Viviers).
- Entretien des pistes : signalement de portions dégradées.

Piétons et accessibilité

- Trottoirs endommagés : rue F. Mistral, avenue des Mûriers, rue des Tilleuls.
- Passages piétons : repeindre et dégager les zones obstruées (poubelles mal placées, boulangerie Kléber).
- PMR et poussettes : stationnement gênant sur les trottoirs, manque de continuité piétonne dans certains lotissements.

Circulation et stationnement

- Stationnement anarchique : sur les trottoirs et les zones non prévues (République, Rabassou, médiathèque).
- Bus et voirie : difficultés de croisement à la Peyrade (rue des Lierles, devant l'école Marcel Pagnol).
- Propreté et obstacles : containers, végétation et verre cassé gênant la circulation.

Équipements et aménagements

- Racks à vélos : manque à La Plage et autour du marché ; privatisation d'arceaux à la gare.
- Garages à vélos fermés : proposition pour le centre-ville (location abordable, sécurisation).
- Passerelle Barnier-Salins : idée pour relier le secteur Barnier Crozes Pielles aux salins.
- Feu pédagogique : positionnement à revoir pour une meilleure visibilité sur Route de Montpellier.

Nourries de ces remontées, les services municipaux vont mener une réflexion et procéder à des arbitrages. À l'issue, ils reviendront vers les habitants sous différentes formes (réunions sur site, communiqués de presse…).

Pour compléter ces remontées, un membre fait remarquer que, sur un des parkings le long du boulevard des républicains espagnols, le marquage au sol est absent, entrainant une perte de places de stationnement.
Certains participants à cet atelier sont maintenant impatients de connaitre les prochaines échéances. Est-ce qu'il y aura d'autres temps d'échanges ?
Une animatrice de groupe souligne un problème de méthode notamment quant à l'utilisation de différents supports. Une explication au préalable et un cadrage plus fin auraient permis d'optimiser le rendu dans chaque groupe.
Le constat, partagé, est la récurrence des mêmes problématiques dans tous les groupes, notamment autour de la sécurisation des pistes cyclables.
L'élue rappelle que ces aménagements nécessitent des investissements lourds et qu'ils sont soumis à des arbitrages. Certains dossiers relèvent notamment de l'agglomération.
Il est difficile de préciser les échéances mais certaines s'inscriront sur la durée du mandat.

4. Groupes de travail inter comités autour de six propositions d'actions

Suite aux dernières réunions intercomités, des propositions de projet ont émergé de ce temps de citoyenneté active. La Ville va proposer à l'automne la mise en place de groupes de travail autour de six propositions d'actions pour l'espace public :

1. Créer un jardin pour chiens.
2. Créer une salle de jeux populaire.
3. Créer une signalétique professionnelle pour les artisans.
4. Concevoir un guide pratique du bien-vivre ensemble à Frontignan.
5. Développer la vigilance pour lutter contre les incivilités
6. Créer un espace dédié pour les jeunes pratiquant des activités type rodéo urbain.

Chacun des membres des comités peut rejoindre les groupes de travail spécifiques intercomité que la direction écocitoyenneté va programmer.

B. Points soumis par le comité

1. Retour sur le repas de quartier du 29 mai 2026

Le comité a constaté avec satisfaction une participation de 80 personnes, contre 40 en 2025, pour cet événement enrichi cette année par une animation musicale. Les équipements mis à disposition (structure de stockage et poubelles de tri) étaient adaptés, mais le fléchage du tri pourrait être amélioré.
Un changement de lieu est envisagé, notamment vers le square de la Liberté, en collaboration avec le collectif du kiosque.
Cette édition a marqué une nette progression, en partie grâce à la présence d'autres comités (Vigne au Canal, Barnier-Crozes- Pielles et La Peyrade), qui a permis d'élargir l'audience. Toutefois, le choix de la date, coïncidant avec la fête nationale des voisins et l'inauguration du FIRN, a créé une concurrence avec d'autres repas de rue, qu'il faudra éviter à l'avenir.
L'animation musicale a été particulièrement appréciée : elle a attiré du monde et permis à certains habitants de prendre le micro, contribuant ainsi à l'ambiance conviviale. Cette initiative devrait être reconduite.
Côté organisation, le montage et le démontage se sont déroulés dans les temps, grâce à l'aide des membres d'autres comités et des riverains, malgré la présence réduite de quelques membres du Cœur de Ville. La cage a permis de gagner du temps, surtout en fin de soirée. Concernant le tri sélectif, le bloc de trois poubelles s'est avéré pratique, mais le bac à verre était trop petit pour les bouteilles. Un manque de sensibilisation a également été constaté, et le réemploi des couverts en plastique n'a pas fonctionné, ceux-ci ayant été majoritairement jetés.
Pour l'édition 2027, plusieurs pistes d'amélioration sont envisagées :

- Inciter les participants à apporter leurs propres verres et couverts, afin de réduire les déchets et limiter les risques de vol de vaisselle réutilisable. Cette incitation pourrait être intégrée dans la communication (affiches, flyers, description de l'événement).
- Étendre le porte-à-porte pour couvrir l'ensemble du Cœur de Ville, afin d'écouler les affiches et tracts restants.
- Créer un fichier collaboratif d'artistes pour centraliser les contacts utiles.
- Déplacer le repas sur le square de la Liberté et collaborer avec le collectif du Kiosque pour une meilleure visibilité et synergie.

2. Organisation de Fronti'puces (Fête de la soupe)

Cet événement traditionnel, annulé les deux dernières années en raison des intempéries, pourrait être anticipé. Il est demandé au service participation citoyenne d'étudier la disponibilité de la salle de l'Aire pour le 20 septembre. Si cette option était retenue, il conviendrait de préciser les conditions, notamment la possibilité de maintenir la Brasucade en extérieur sous un barnum.
Lors de la dernière réunion plénière, deux dates avaient été envisagées : le 20 septembre 2026 (date principale) et, à défaut, le 27 septembre 2026. Cependant, le report au dimanche 27 septembre s'est révélé impossible, cette date coïncidant avec la 5e édition du Village de l'Écologie 2026. Par ailleurs, les 6 et 13 septembre sont également à exclure en raison du forum des associations.
La Ville rappelle que la responsabilité des manifestations organisées par les comités incombe à la commune, tant sur le plan juridique que logistique.

3. Amélioration du fonctionnement du comité

Le comité informe qu'il mène une réflexion pour améliorer son fonctionnement, avec pour objectif de répondre aux attentes en matière de transparence, d'horizontalité et d'autonomie des membres. Cette démarche a porté sur le choix et l'évolution des outils, ainsi que sur l'explicitation des règles de fonctionnement.
Grace aux réunions inter-comités et un partage d'expériences avec le comité de la plage, il souhaite travailler sur un document plus accessible et pédagogique en direction des nouveaux membres afin d'améliorer leur accueil et de rendre plus compréhensible la charte des comités habitants.
Les membres souhaiteraient également disposer d'un outil permettant d'orienter les habitants qui ont des problématiques qui ne concernent pas le champ du comité.

La Ville indique que le service proximité est le guichet qui permet d'enregistrer et d'orienter les demandes individuelles des habitants et le service participation citoyenne est le référent pour les demandes collectives.

4. Nouveaux projets en réflexion du comité

Le comité mène une réflexion autour de plusieurs projets :

●Décorations de rues

Le comité propose d'organiser un atelier de création de décorations pour les fêtes de fin d'année, en réemployant des matériaux et en investissant les espaces publics non couverts par la ville ou les commerçants.
Les objectifs sont de renforcer le lien social, embellir le quartier de manière durable et tester un modèle reproductible pour d'autres saisons. L'idée est de décorer une rue avec les habitants en utilisant des matériaux de récupération (déchetterie, plage). Ce projet serait mené en fin d'année, période mobilisatrice.
Plusieurs questions restent à éclaircir :

- La récupération des matières premières,
- Le stockage des matériaux pendant les ateliers et des décorations hors saison,
- La délimitation du périmètre pour éviter toute concurrence avec les zones déjà couvertes par la ville ou les commerçants,
- Les aspects liés à la sécurité.

La Ville va investiguer pour rechercher des lieus de stockage sachant que les locaux liés aux espaces techniques de la ville sont déjà saturés.

● « Reverse Graffiti »

Ce projet de street art, utilisant des procédés réversibles, est en étude et doit être questionné au regard de ce qui est possible de réaliser en cœur de ville (normes bâtiments de France, rénovations en cours…). Partant du constat que la propreté des rues est un enjeu partagé, mais que les messages traditionnels (affiches, arrêtés…) ont un impact limité, le comité souhaite mener une approche par l'art éphémère et la participation citoyenne et contribuer ainsi à sensibiliser de manière positive, engageante et durable. La propreté deviendrait alors un prétexte pour créer, échanger et s'approprier collectivement l'espace public, dans le respect.
Ce projet mise sur des messages positifs et non culpabilisants, en privilégiant des formulations encourageantes, humoristiques ou ludiques, dans un registre familial et inclusif, sans agressivité ni stéréotypes.
La Ville reste disponible pour évaluer la faisabilité de la technique du « Reverse Graffiti » en associant différents services. Il sera nécessaire, notamment, de mettre en phase, cette action avec la politique culturelle municipale.

●Festival de la soupe

Inspiré du Festival de la soupe de Florac, ce projet a émergé lors du repas de quartier et propose une version simplifiée pour tester son succès. Il permettrait de proposer une animation lors la saison d'automne qui est moins chargée en évènements. Une expérience pourrait être amorcée sur le quai Voltaire prolongé, en partenariat par exemple avec le quai des lumières.
Avec les services municipaux, il faut préciser les besoins et les contraintes pour étudier la faisabilité d'une telle action participative. L'exemple de la manifestation Total Musclum permet d'être optimiste sur sa possible réalisation.

●Ateliers cuisine

L'idée de ce projet est d'instaurer des ateliers de cuisine pour transmettre des recettes et des techniques locales ou internationales.
Ce projet, encore en phase de réflexion, n'a pas fait l'objet d'un travail approfondi par le comité. Toutefois, il a commencé à identifier des lieux adaptés (cuisines collectives, établissements recevant du public, partenariats avec des restaurateurs). Il est nécessaire de pouvoir compter sur une personne formée en HACCP et expérimentée en cuisines professionnelles pour faciliter les échanges avec les professionnels.
Quelques idées culinaires ont émergé : cuisine malgache, macaronade, tielle et bûches. L'objectif est de favoriser les échanges culinaires entre habitants et de faire respecter les normes d'hygiène.

La Ville se propose de faire le lien avec le Lycée Maurice Clavel (LEPAP) pour étudier les modalités d'utilisation de la cuisine pédagogique de cet établissement.
Il est à noter que d'autres comités souhaitent mener également des ateliers culinaires.